



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1466

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Alexandre.

M. Laurent Alexandre . Monsieur le ministre de l'économie, vous aviez prédit que les tarifs des carburants allaient baisser : il n'en est rien. Personne ne sait s'il y aura un retour à la normale, ni quand. Dans ce contexte, les chèques énergie et les prêts à 3,8 % pour les TPE-PME ne suffisent pas.

Le litre de gazole approche désormais les 2,50 euros. Le prix du GNR, utilisé par les agriculteurs, a doublé en un mois, alors même que s'ouvre la période de semence, d'ensilage et de fauchage. Beaucoup de Français n'ont pas d'autre choix que d'utiliser la voiture chaque jour : tout le monde ne vit pas à proximité d'une station de métro ; tout le monde n'a pas les moyens d'acheter une voiture électrique.

Des millions de Français se lèvent chaque jour et prennent leur voiture pour aller travailler : artisans, taxis, livreurs, aides à domicile ou infirmières. Certains sont à la limite de cesser leur activité. Ils vous demandent de faire votre travail de gouvernement : agissez pour les protéger ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Nous proposons le blocage immédiat des prix à leur niveau d'avant-guerre, c'est-à-dire le retour à 1,70 euro le litre de gazole. Votre entêtement à le refuser est irrationnel.

Les Français n'ont pas les moyens de payer la facture des dividendes des pétroliers. Total et les autres, oui ! (*Mêmes mouvements.*) En mars dernier, Total a dégagé 1 milliard de superprofits en spéculant sur la flambée des prix.

Arrêtez d'agiter des peurs pour justifier votre inaction ! La France a déjà bloqué les prix à la pompe en 1990, pendant la guerre du Golfe : il n'y a pas eu de pénurie. Les pétroliers continueront à vendre à la France, qui compte plus de 45 millions de véhicules en circulation. (*Mêmes mouvements.*)

Soyez raisonnables ! Allez-vous enfin bloquer les prix du carburant ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie* . Non, nous ne procéderons pas au blocage des prix du carburant. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous le répétons chaque semaine : une divergence de fond nous oppose.

Dans une économie de marché, le prix dépend des conditions de la production et des transports internationaux

– en l'occurrence, de l'ouverture ou non du détroit d'Ormuz. Dans ces conditions, un blocage franco-français des prix, qui ferait fi de toutes les augmentations de coût pesant sur les produits raffinés, notamment les coûts de transport, reviendrait à nier le fonctionnement même du marché.

Vous évoquez régulièrement un prix autour de 1,70 euro. Mais si ce prix devenait inférieur aux coûts réels de production et de marché,...

M. Manuel Bompard . N'importe quoi !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée*les risques de pénurie seraient réels. Je ne peux donc que répéter ce que nous vous disons depuis plusieurs semaines maintenant. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Alexandre.

M. Laurent Alexandre . Les marges des raffineurs ont été multipliées par quatre depuis le début de la guerre. C'est à eux de payer, pas aux Français ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont plusieurs députés se lèvent.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Alexandre](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1466

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 2026